

D1

## APPRÉHENDER LES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS

NOUVEAU

Projets de territoire (PAT, CTE...), outils d'aménagement (PLU, SCoT...) , programmes de gestion concertée des ressources (biodiversité, énergie, eau...) ... les dispositifs dits « participatifs » se généralisent. En quoi les dispositifs participatifs peuvent-ils être utiles ? Dans quelle situation ? A quelles conditions ? Selon quelles modalités et pour quels résultats ? De quelle participation parle-t-on exactement ?

► Ce stage permet d'acquérir les points de repères essentiels pour se saisir des dispositifs participatifs et identifier comment se situer dans leur réalisation.

### OBJECTIFS

- Acquérir une grille de lecture et d'analyse des dispositifs participatifs, afin d'être en mesure de s'y positionner, d'y contribuer.
- Caractériser les différents niveaux de participation (concertation, consultation...) au niveau du sens et des usages.
- Identifier les caractéristiques et les principes fondamentaux des dispositifs participatifs et les différentes étapes de leur conception et de leur mise en œuvre.

### CONTENUS

- Les différents niveaux de participation.
- Principes, finalités des dispositifs participatifs, conditions essentielles à réunir... que peut-on en attendre, dans quelles situations et à quelles conditions ?
- Les étapes clés de la conception et de l'animation d'un dispositif participatif, leurs contenus et le positionnement des acteurs.
- Les différents types de dispositifs, concertation, consultation, mini public ou grand nombre et leurs différences.

### DÉMARCHE DE FORMATION

- Alternance d'exposés et de travaux en groupe. Études de cas en lien avec les situations des participants.

### PUBLIC

- Responsables et chargés de mission des collectivités et des associations impliquées dans la mise en œuvre de dispositifs participatifs. Ingénieurs et chargés d'études.

### FORMATEUR

- Ifrée



### STAGE N°D1

#### DATES ET LIEU

- 2 jours de formation le jeudi 18 et vendredi 19 juin 2020 à Angoulême (16).
- Possibilité d'hébergement à proximité.
- Inscription avant le 20 mai 2020.

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 70 €\*.
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : 140 €\*.
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 400 €\*.

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription  
► pages 43 - 44

\*Prix non soumis à TVA, suivant Art. 261.4.4 a du CGI